

# Participez aux Nocturnes du Vendredi aux Saintes-Maries-de-la-Mer - Marché de créateurs et artisans locaux

La Ville des Saintes-Maries-de-la-Mer organise **Les Nocturnes du vendredi – Marché de créateurs et artisans locaux**, en partenariat avec la communauté d'agglomération ACCM et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA. Cet événement aura lieu tous les vendredis soirs, de 18h à 23h, du 28 juin au 13 septembre 2024, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Ces Nocturnes ont pour vocation de créer une animation touristique estivale et de faire découvrir au public les produits et créations réalisés par des créateurs et artisans locaux.

Avant de candidater, nous vous invitons à lire en détail le règlement (disponible sur le site de la mairie ou demande par mail à [regies@lessaintesmaries.fr](mailto:regies@lessaintesmaries.fr))

Pour que votre candidature soit prise en compte, merci de remplir le dossier suivant et d'envoyer par mail à [regies@lessaintesmaries.fr](mailto:regies@lessaintesmaries.fr) les éléments suivants :

- 2 à 3 photos de vos produits, créations, stand marchand (+ flyer ou tout autre outil de communication si vous en avez), *pour les nouveaux exposants uniquement*
- attestation d'assurance pour ce type d'événement (responsabilité civile professionnelle, contrat multirisque professionnel...),
- copie de votre carte d'ambulant + de votre carte d'identité,
- extrait d'immatriculation au Répertoire national des entreprises que vous pouvez récupérer en ligne gratuitement ici : <https://data.inpi.fr/>

## DOSSIER d'INSCRIPTION

\* Indique une question obligatoire

### Votre entreprise

Toutes les informations mentionnées ci-dessous pourront apparaître sur les outils de communication de la manifestation

Nom commercial\*

Nom et prénom du référent\*

Texte court de présentation de votre activité\*

Code Postal + commune\*

Adresse\*

Numéro de téléphone (numéro de portable, pour être ajouté au groupe what's app des exposants)\*

Adresse e-mail\*

Avez-vous la mention métiers d'art ?\*

Oui  Non

Si oui, date d'obtention de la mention métiers d'art et préciser pour quel métier

SIRET\*

Votre entreprise est :\*

- immatriculée au Registre des métiers  
 a une double immatriculation (Registre des métiers ou du commerce)  
 Maison des artises  
Autre :

Si vous avez une double immatriculation, préciser l'activité commerciale concernée

Site internet et réseaux sociaux\*

Avez-vous une boutique ? Si oui, où est-elle située ?

## Votre STAND

---

Stand de 2 à 6 mètres linéaires de façade sur 2 mètres de profondeur. Le prix de l'emplacement sera calculé au mètre linéaire utilisé (7,50 euros le mètre linéaire, prix pour chaque date). Pour des soucis d'organisation, merci de ne choisir qu'une seule taille de stand pour l'ensemble des dates.

Matériel non fourni. Un parking sera dédié aux exposants.

Possibilité de partager un stand (pour cela veuillez remplir la partie Votre entreprise pour chacune des entreprises présentes)

Nombre de personnes présentes sur le stand (préciser ici si vous souhaitez partager un stand et avec qui)\*

Quels types de créations, produits ou services allez-vous présenter sur votre stand (décrivez vos gammes de produits, le cas échéant) ?\*

Quelle est la fourchette de prix de vos produits ?\*

Quelle taille de stand souhaitez-vous ?\*

- 2 mètres linéaires (soit 15 euros/date)
- 3 mètres linéaires (soit 22,50 euros/date)
- 4 mètres linéaires (soit 30 euros/date)
- 5 mètres linéaires (soit 37,50 euros/date)
- 6 mètres linéaires (soit 45 euros/date)

Avez-vous besoin d'électricité sur le stand ?\*

- Oui
- Non

Si oui, pour quel usage ? (éclairage, branchement d'un matériel de travail, etc.)

Avez-vous d'autres besoins et conditions d'installations (objets volumineux, véhicule...) ?\*

- Oui  
 Non

Si oui, lesquels ?

## Votre PARTICIPATION

---

Le marché aura lieu tous les vendredis, du 28 juin au 13 septembre, soit 11 marchés. Il est proposé aux participants de se positionner sur 3 périodes.

Ceux qui participeront à l'ensemble des dates auront un tarif préférentiel (deux dernières dates offertes) et possibilité de payer en deux fois.

Les Nocturnes du vendredi aux Saintes sont un marché de vente, mais c'est également l'occasion de mettre en avant votre savoir-faire.

Sur quelle période souhaitez-vous vous positionner ?\*

- du 28/08/24 au 02/08/24 – soit 5 dates  
 du 09/08/24 au 13/09/24 – soit 6 dates  
 du 28/06/24 au 13/09/24 – soit 11 dates

A quels marchés, salons ou événement participez-vous habituellement ?

## Règlement général de la protection des données- droits Image

---

Obligatoire\*

- J'accepte que la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, ACCM et la CMA PACA utilisent mes coordonnées et informations dans le cadre de la valorisation et la communication de la manifestation.
- Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises lors des événements.

## Engagement

---

### Obligatoire\*

- Je confirme avoir lu le règlement, les conditions de participation et les accepter.
- Je m'engage à être présent sur les dates choisies.
- Je m'engage à ne vendre que des produits que je fabrique ou transforme et/ou des produits fabriqués par des artisans locaux.
- Je m'engage à respecter les normes de sûreté et de sécurité ainsi que les recommandations sanitaires en vigueur.

Merci pour votre candidature. Nous vous informerons de la sélection des candidatures.  
Nous vous remercions d'envoyer 5 photos de bonne qualité à l'adresse suivante :

[r.franco@cmar-paca.fr](mailto:r.franco@cmar-paca.fr) et en copie [regies@lessaintesmaries.fr](mailto:regies@lessaintesmaries.fr)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter :  
Service des Regies  
Police municipale des Saintes Maries de la Mer  
04 90 97 89 50

---

Cordialement